

Questions orales

Des voix: Bravo!

* * *

• (1420)

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

TERRE-NEUVE—LES RÉDUCTIONS DE PROGRAMMES
SIGNALÉES

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Malgré la tactique cynique du gouvernement qui a attendu pour déposer le budget fédéral, le résultat des élections qui auront demain à Terre-Neuve, les Terre-Neuviens et tous les Canadiens savent déjà qu'ils seront duvidement touchés par la réduction du déficit qui est devenue l'obsession du gouvernement. Si le gouvernement ne prévoit pas de sabrer les programmes régionaux, contrairement à ce que rapporte l'*Evening Telegram* de St. John's dans son numéro d'aujourd'hui. . .

M. le Président: Que le député veuille bien poser sa question.

M. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, si le gouvernement ne prévoit pas de sabrer dans les programmes régionaux, peut-il promettre à la Chambre et à la population de Terre-Neuve avant qu'elle ne se rende aux urnes que les programmes de développement régional de Terre-Neuve ne seront pas réduits?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'ai déjà énuméré certains accords. . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Cela ne vous a pas pris de temps. Votre liste est plutôt courte, non?

M. MacKay: En tout cas, elle est plus longue que la vôtre.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: L'intérêt que portent les députés de l'opposition aux programmes de développement régional ne peut que me réjouir. Je peux certes les comprendre de s'intéresser à cette question. Ils devraient toutefois reconnaître en toute équité que notre gouvernement a offert plus d'aide, tant au niveau du nombre que de la qualité des services, que tout autre gouvernement avant lui. Les députés de l'opposition, à l'instar des citoyens qui s'intéressent à d'autres secteurs d'activité du gouvernement, devront patienter encore quelques jours, comme le veut la procédure budgétaire régulière, avant d'obtenir réponse à toutes leurs questions.

ON DEMANDE L'ASSURANCE QUE LES DÉPENSES NE
SERONT PAS COMPRIMÉES

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, dans un article paru dans *The Evening Telegram*, le porte-parole du gouvernement estime que le budget du ministère de l'Industrie sera sabré et que seulement 250 millions de dollars de dépenses discrétionnaires iront aux programmes de développement régional, sur un budget annuel de 1,3 milliard. Le premier ministre peut-il nier ces affirmations et confirmer aux Canadiens de l'Atlantique que les dépenses en matière de développement régional ne seront pas comprimées dans le budget de la semaine prochaine?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le député devrait savoir qu'il n'y a pas grand-chose à retirer de la lecture d'articles reconstitués à partir du journal *The Toronto Star*, même s'ils sont réimprimés à Terre-Neuve ou dans l'un de ces journaux à caractère spéculatif du Haut-Canada, pourrait-on dire.

M. Crosbie: Où sont les députés de Terre-Neuve? Les cinq ont disparu. Où sont-ils passés?

Des voix: Bravo!

M. MacKay: Le député se rendra compte que l'engagement. . . Monsieur le Président, je n'ai pas l'impression qu'on veut entendre la réponse.

M. le Président: Le collègue du ministre semble vouloir participer à la période des questions. Pour sa part, le ministre peut vouloir répondre aux questions.

M. MacKay: Monsieur le Président, tout ce que je peux dire à mes collègues d'en face, c'est que jamais auparavant aura-t-on à ce point favorisé le développement régional. Qu'ils attendent que le budget soit déposé, après quoi ils pourront poser leurs questions.

* * *

LES AUTOCHTONES

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
POSTSECONDAIRE— ON DEMANDE DE RETARDER LA
MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Cadieux). Comme il le sait pertinemment, avant le 1^{er} avril dernier, le gouvernement offrait aux autochtones un programme d'enseignement postsecondaire qui, au moins, était acceptable et fonctionnait. Par la suite, le gouvernement a imposé unilatéralement des modifications à ce dernier.